



*SITE NATURA 2000
«MOYENNE VALLÉE DU DOUBS»
&
PLAN DE GESTION DU MARAIS DE SAÔNE*

15 Octobre 2018 - Saône





☐ 2011

1^e série de réunions publiques suite à l'entrée en action du document d'objectifs Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs »

☐ 2018

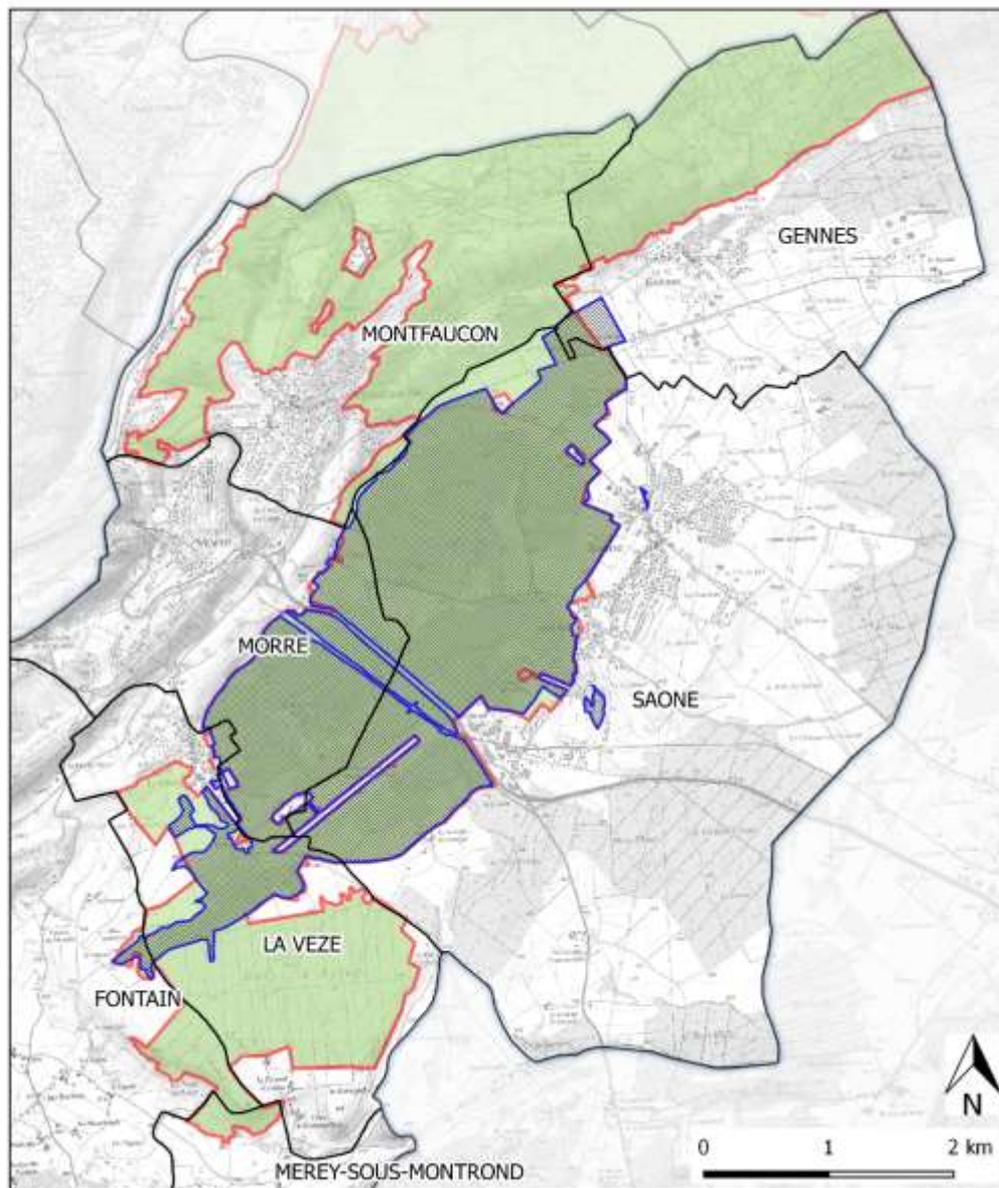
2^e série de réunions d'information après 7 ans de vie du site Natura 2000



- 5 réunions par regroupement de communes
- En association avec le Syndicat Mixte du marais de Saône pour les 5 communes concernées (Morre, La Vèze, Saône, Montfaucon, Genes) + Mérey-sous-Montrond et Fontain



EPTB : Mise en œuvre du Document d'objectifs NATURA 2000
SMMS : Mise en œuvre du Plan de Gestion du marais

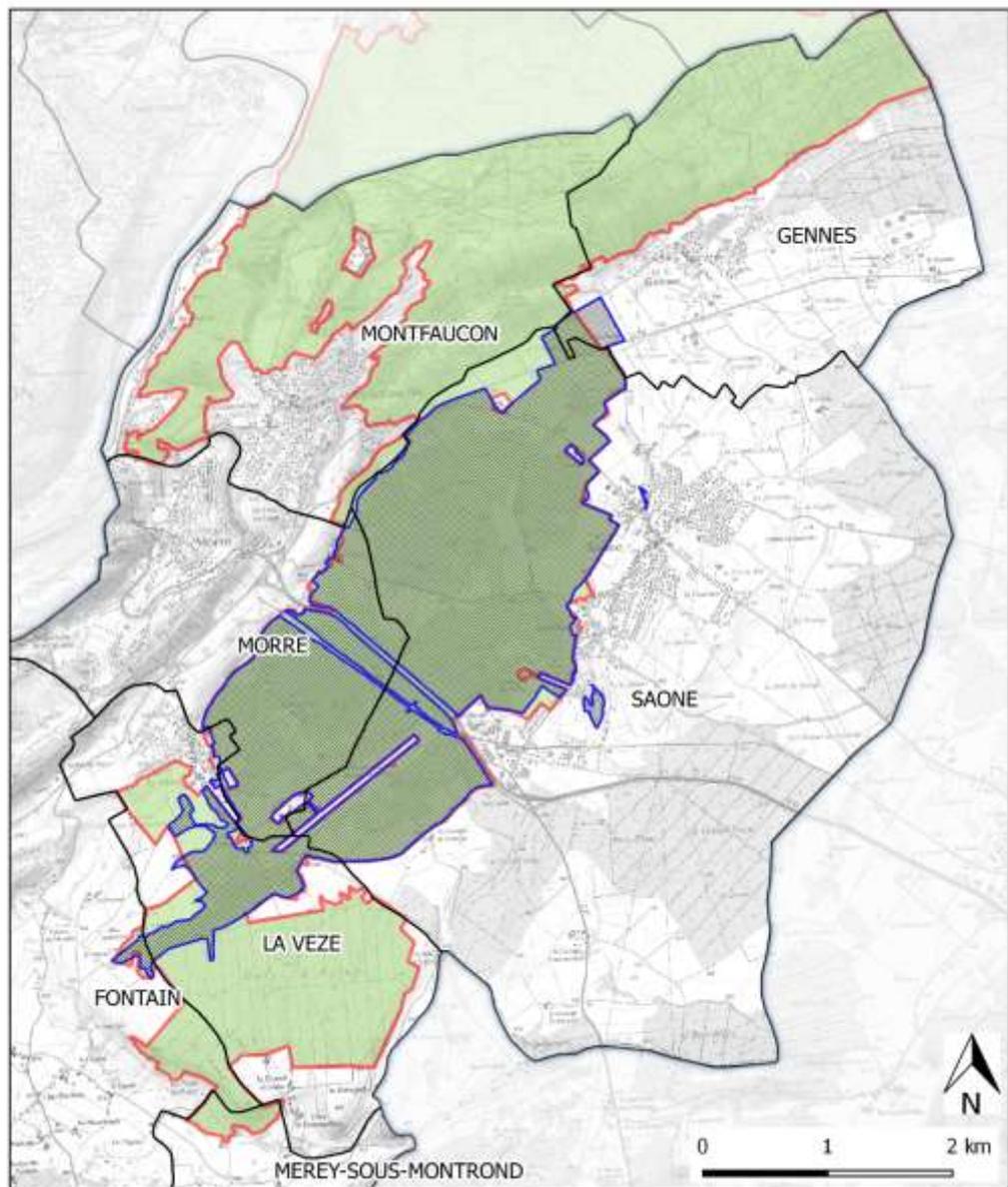


COMMUNES DE MORRE, LA VEZE, SAONE, MONTFAUCON, GENNES, FONTAIN, MERY-SOUS-MONTROND | LOCALISATION DES PERIMETRES NATURA 2000 ET MARAIS DE SAONE

-  Limites communales
-  Marais de Saone - Plan de gestion & schema valorisation
-  Moyenne Vallée du Doubs - Périmètre Natura 2000



EPTB : Mise en œuvre du Document d'objectifs NATURA 2000
SMMS : Mise en œuvre du Plan de Gestion du marais



2 démarches locales et complémentaires pour la gestion et la valorisation du patrimoine naturel local



NATURA 2000
Moyenne Vallée du Doubs



Espace Naturel Sensible
Marais de Saône

2 acteurs à votre service



EPTB
Saône et Doubs



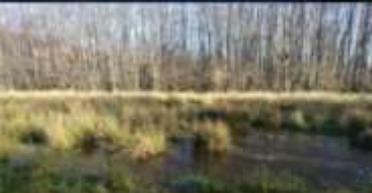
SM du
Marais de Saône



LE SITE NATURA 2000 «MOYENNE VALLÉE DU DOUBS»



15 Octobre 2018 - Saône



Qu'est ce que Natura 2000 ?

NATURA 2000



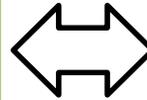
= Politique de conservation
de la Nature de l'U.E

2 directives UE

« OISEAUX »



« HABITATS-FAUNE-FLORE »



Objectif : enrayer l'érosion de la biodiversité européenne tout en tenant compte des activités humaines sur les territoires



Pour cela, un **réseau de sites naturels** a été identifié pour la richesse et la fragilité de la faune, de la flore et des habitats naturels qu'ils abritent

ZSC
ZPS



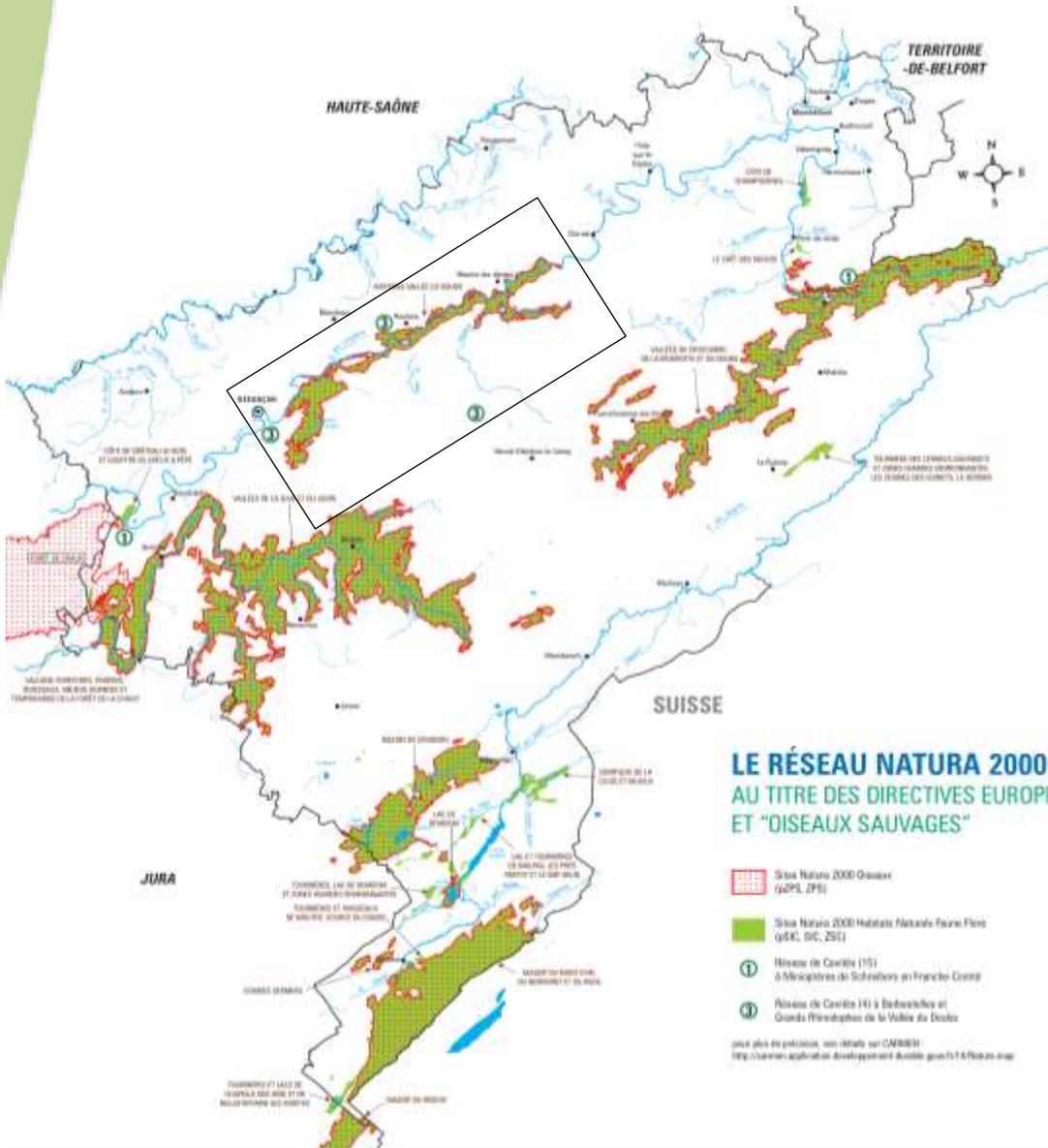
17 % du territoire Européen (25 000 sites)
12 % du territoire Français (1 700 sites)
14 % du territoire Région B-F-C (135 sites)



Sites (ZSC + ZPS) de la
MOYENNE VALLEE DU DOUBS

- Structure animatrice = EPTB
- Comité de Pilotage = CAGB

Natura 2000 dans le Doubs



LE RÉSEAU NATURA 2000 DU DOUBS AU TITRE DES DIRECTIVES EUROPÉENNES "HABITATS NATURELS FAUNE FLORE" ET "OISEAUX SAUVAGES"

- Sites Natura 2000 Oiseaux (ZPS, ZPF)
- Sites Natura 2000 Habitats Naturels Faune Flore (ZSN, ZSC, ZSI)
- Niveau de Carthage (15) à Montigny de Scherbers en Franche-Comté
- Niveau de Carthage (14) à Besançon et Grand Prieuré de la Vallée du Doubs

pour plus de précision, voir l'atlas sur CARIBSI
http://www.ecologie.gouv.fr/developpement_durable/gis/1/4/Planets_map



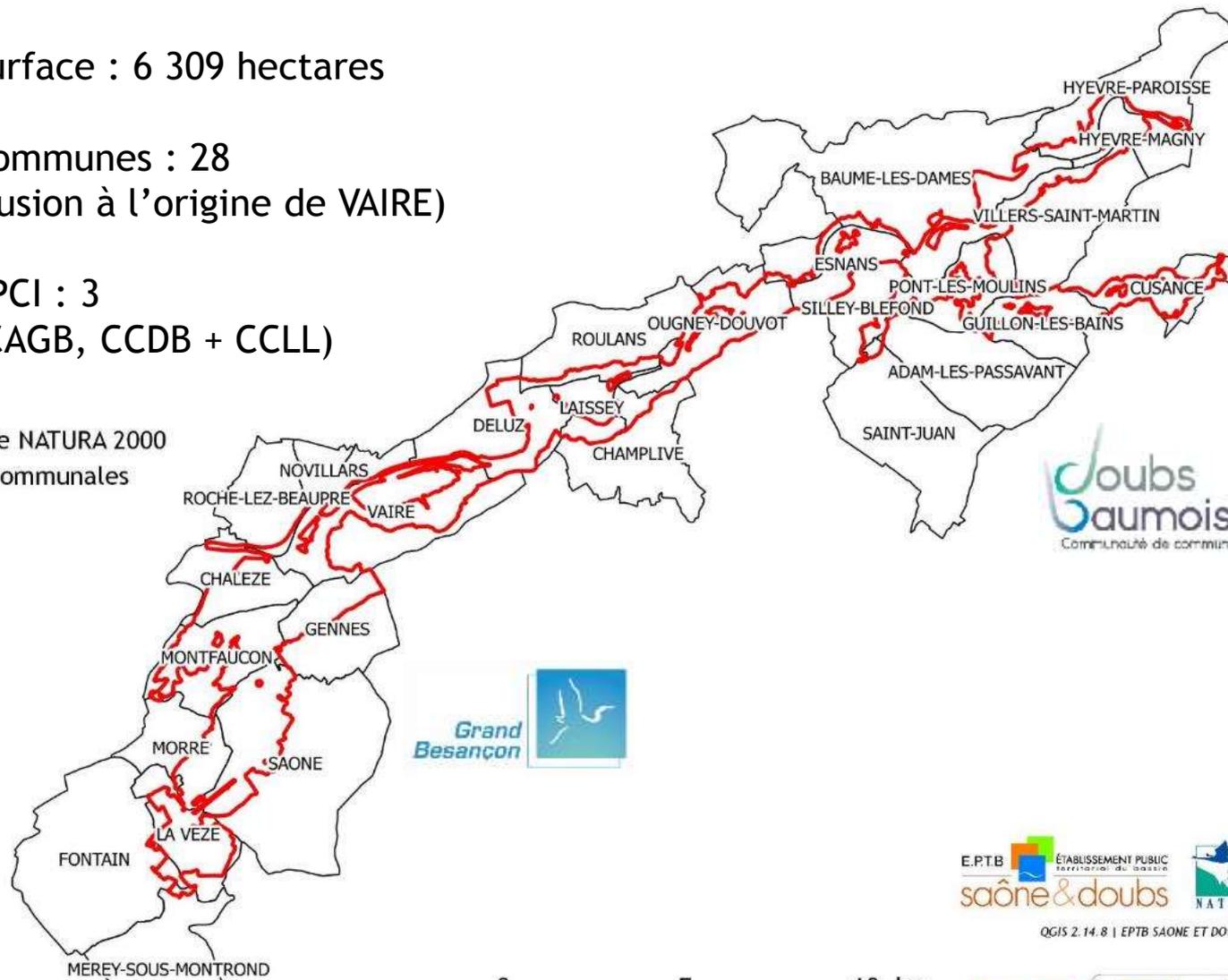
Sources :
 © ION EDCARTHADE, BOCARTO 2012
 © DREAL Franche-Comté/BEP/2014
 Conception :
 © DREAL Franche-Comté/ESAD/DIG 06-01-2015

Le site Natura 2000 Moyenne vallée du Doubs



- ❑ Surface : 6 309 hectares
- ❑ Communes : 28
(fusion à l'origine de VAIRE)
- ❑ EPCI : 3
(CAGB, CCDB + CCLL)

 Périmètre NATURA 2000
 Limites communales



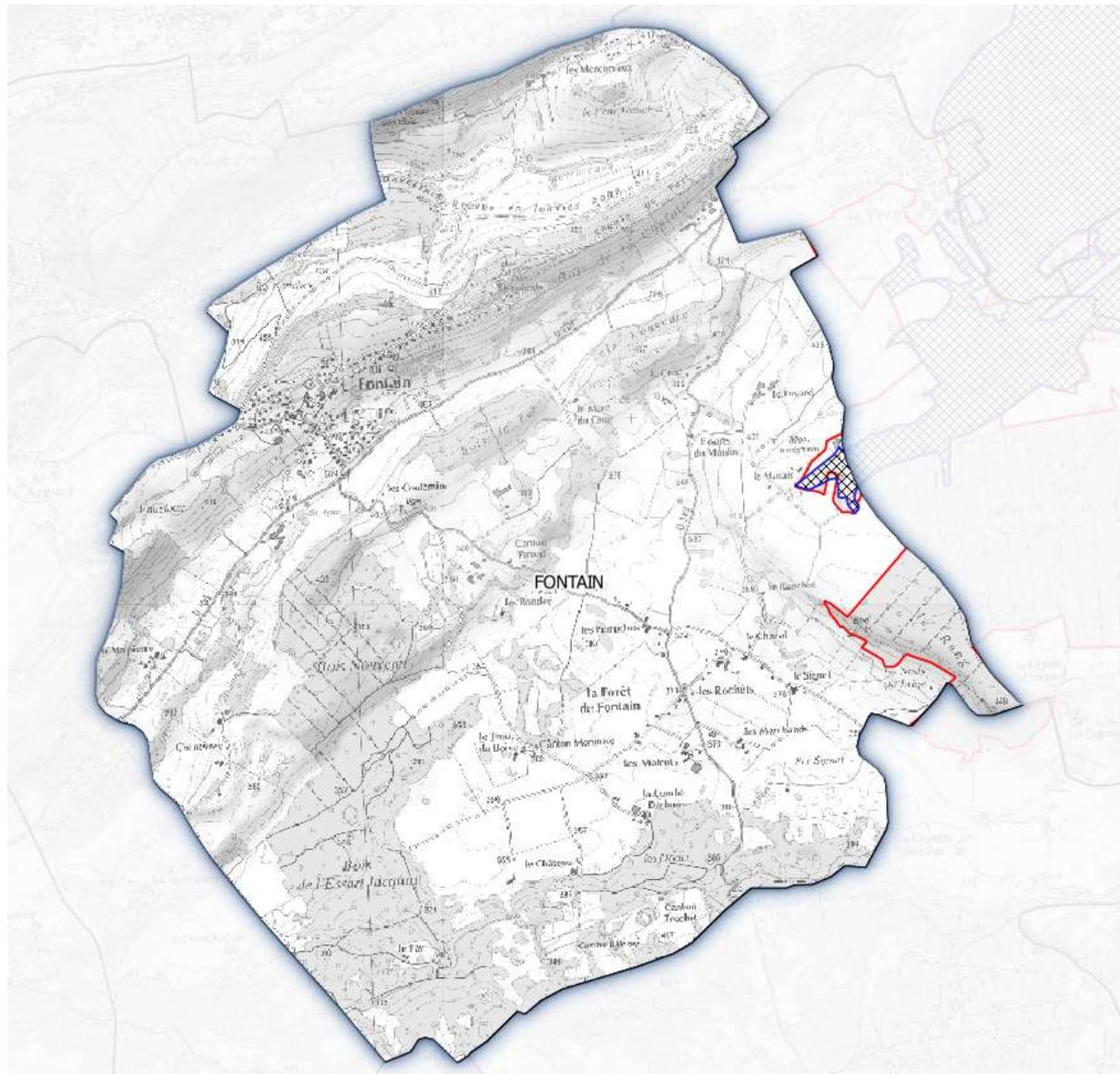
QGIS 2.14.8 | EPTB SAONE ET DOUBS | 2017



Le site Natura 2000 Moyenne vallée du Doubs



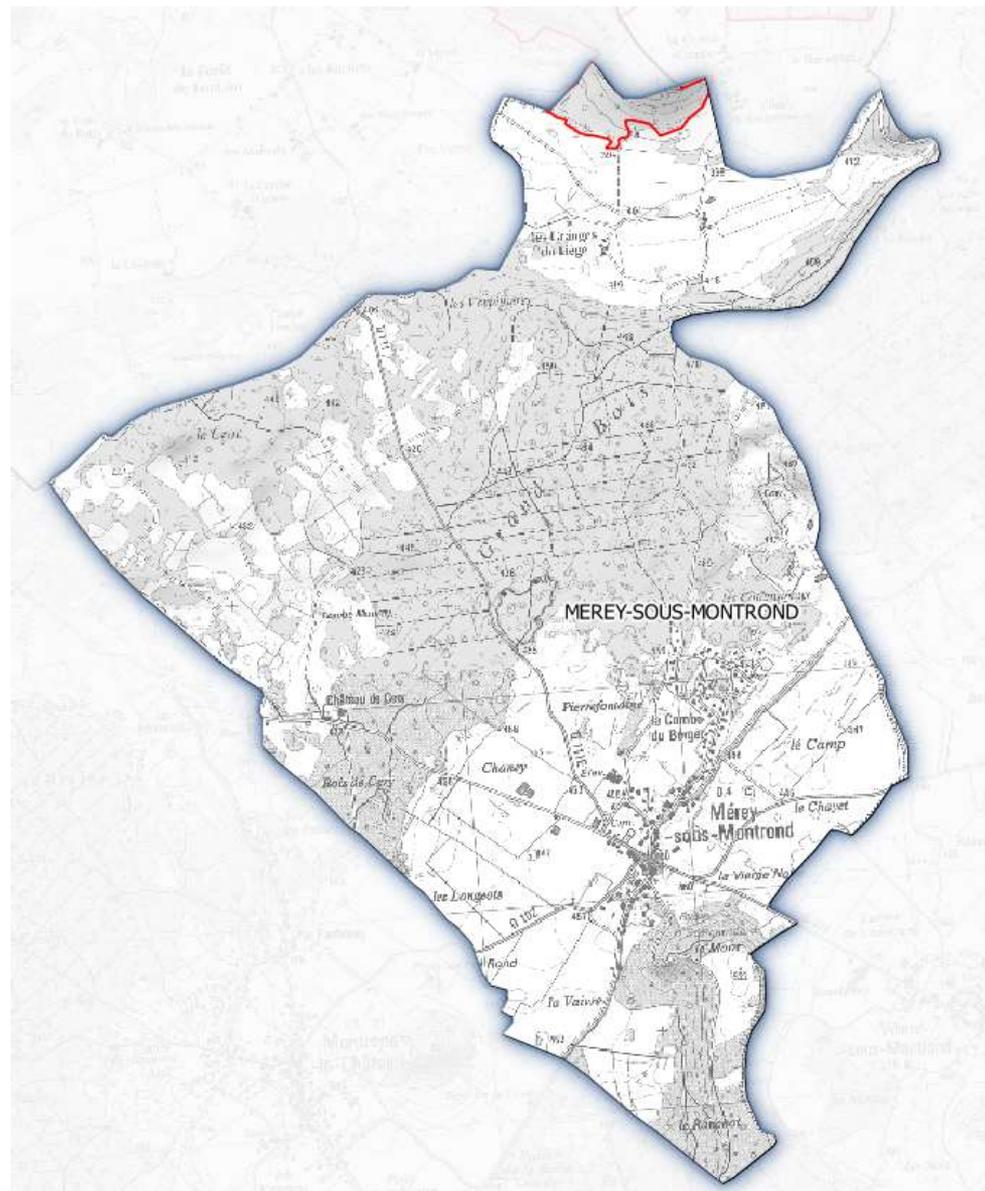
□ FONTAIN



Le site Natura 2000 Moyenne vallée du Doubs



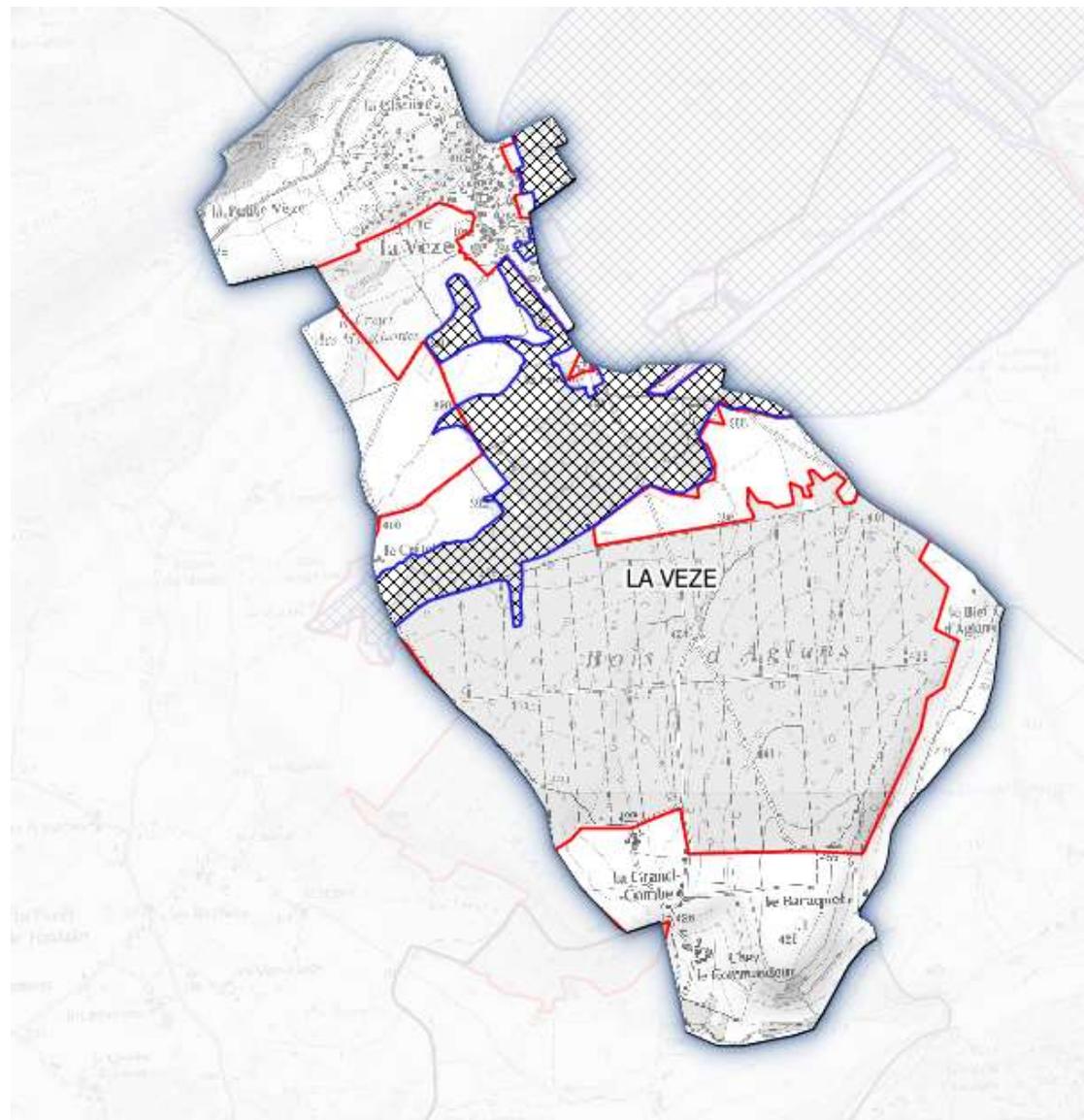
☐ MEREY-SOUS-MONTROND



Le site Natura 2000 Moyenne vallée du Doubs



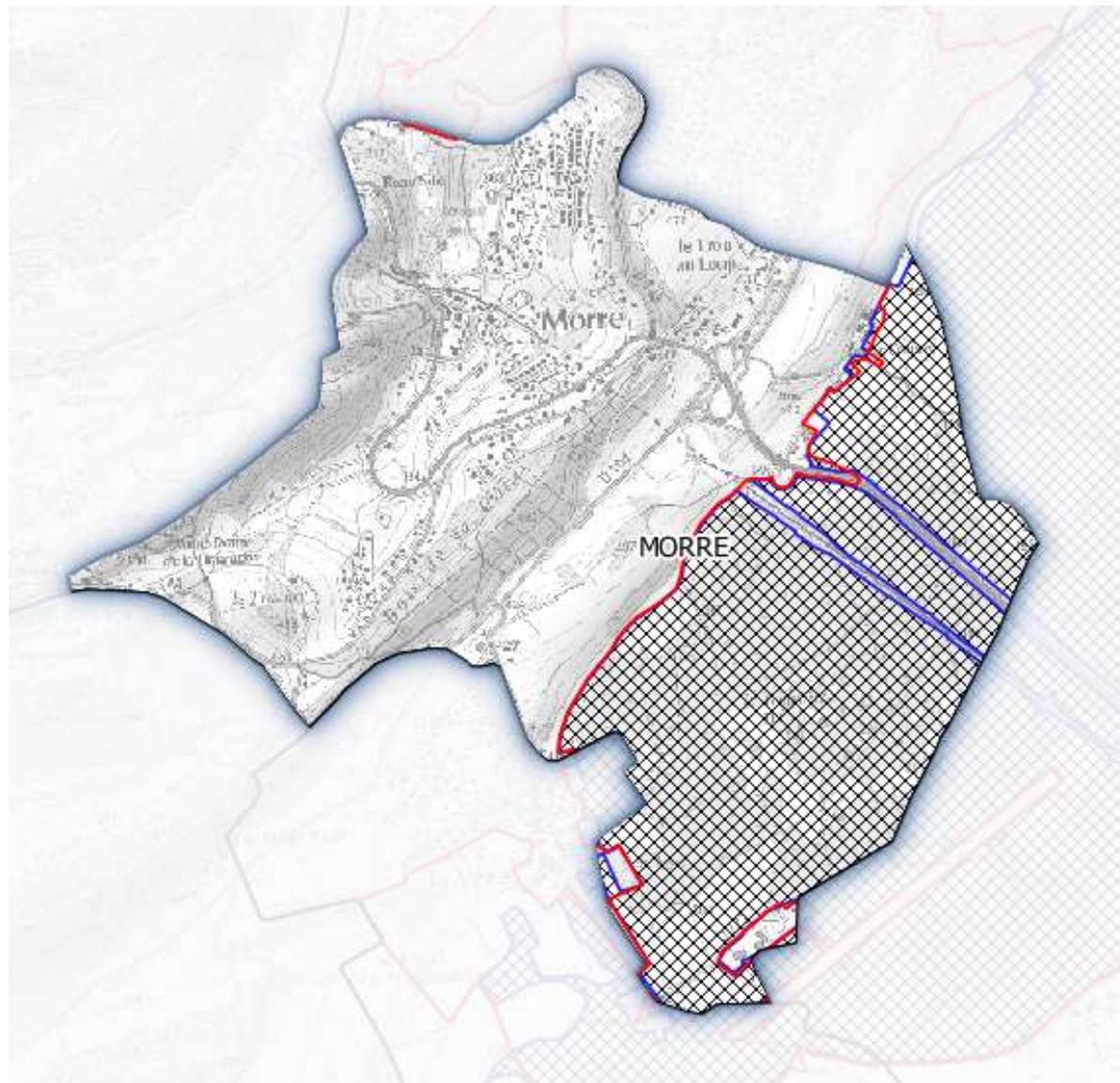
□ LA VEZE



Le site Natura 2000 Moyenne vallée du Doubs



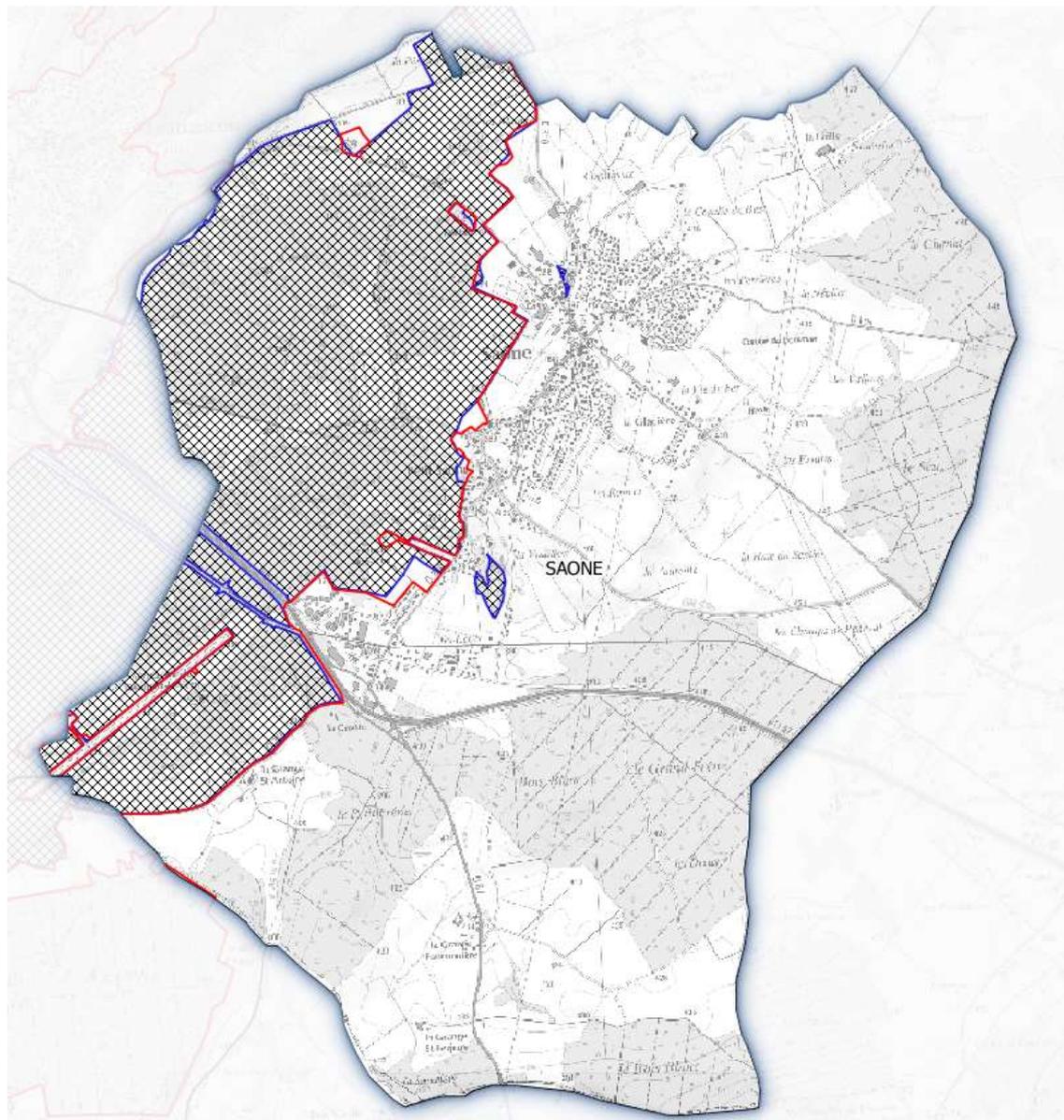
□ MORRE



Le site Natura 2000 Moyenne vallée du Doubs



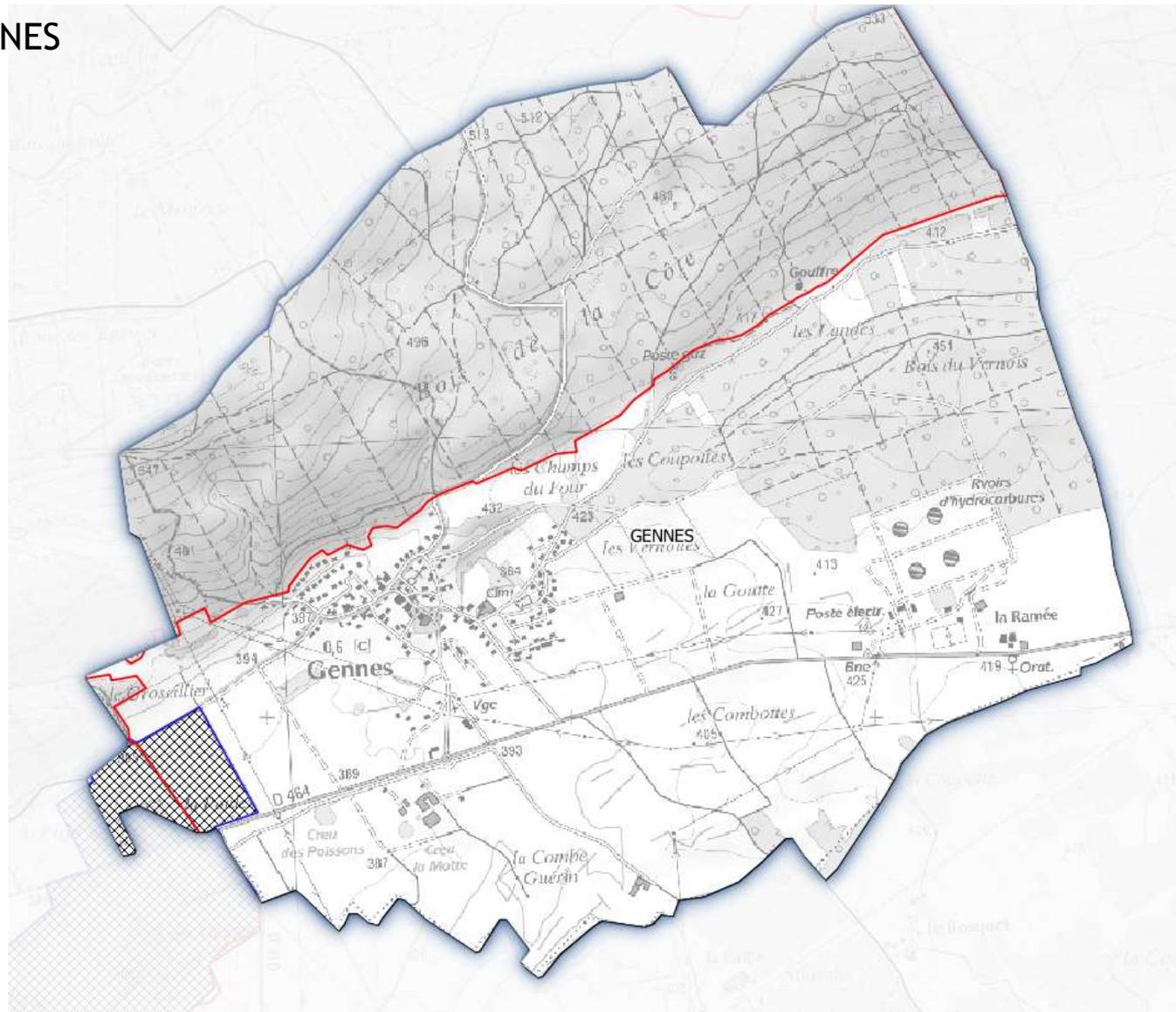
□ SAONE



Le site Natura 2000 Moyenne vallée du Doubs



□ GENNES



Des enjeux écologiques européens

Une responsabilité locale pour leur conservation



- ❑ Un site Natura 2000 désigné pour les **espèces** (faune, flore) et les **habitats naturels** qu'il abrite, reconnus **d'intérêt européen** (=communautaire)
- ❑ Ces espèces (faune, flore) et ces habitats naturels peuvent être localement perçus comme « courants » en moyenne vallée du Doubs. Ils sont pourtant **plus ou moins menacés à l'échelle européenne** !
- ❑ Pour ces espèces / habitats, la **responsabilité locale** est forte



Les grands types d'habitats naturels d'intérêt communautaire du site



Milieux forestiers



Milieux ouverts



Milieux humides dont sources, suintements



Milieux rocheux dont cavités souterraines natur. ou artif.



Les principales espèces d'intérêt communautaire du site

Moyenne Vallée
du Doubs



Milieux forestiers



Milieux ouverts



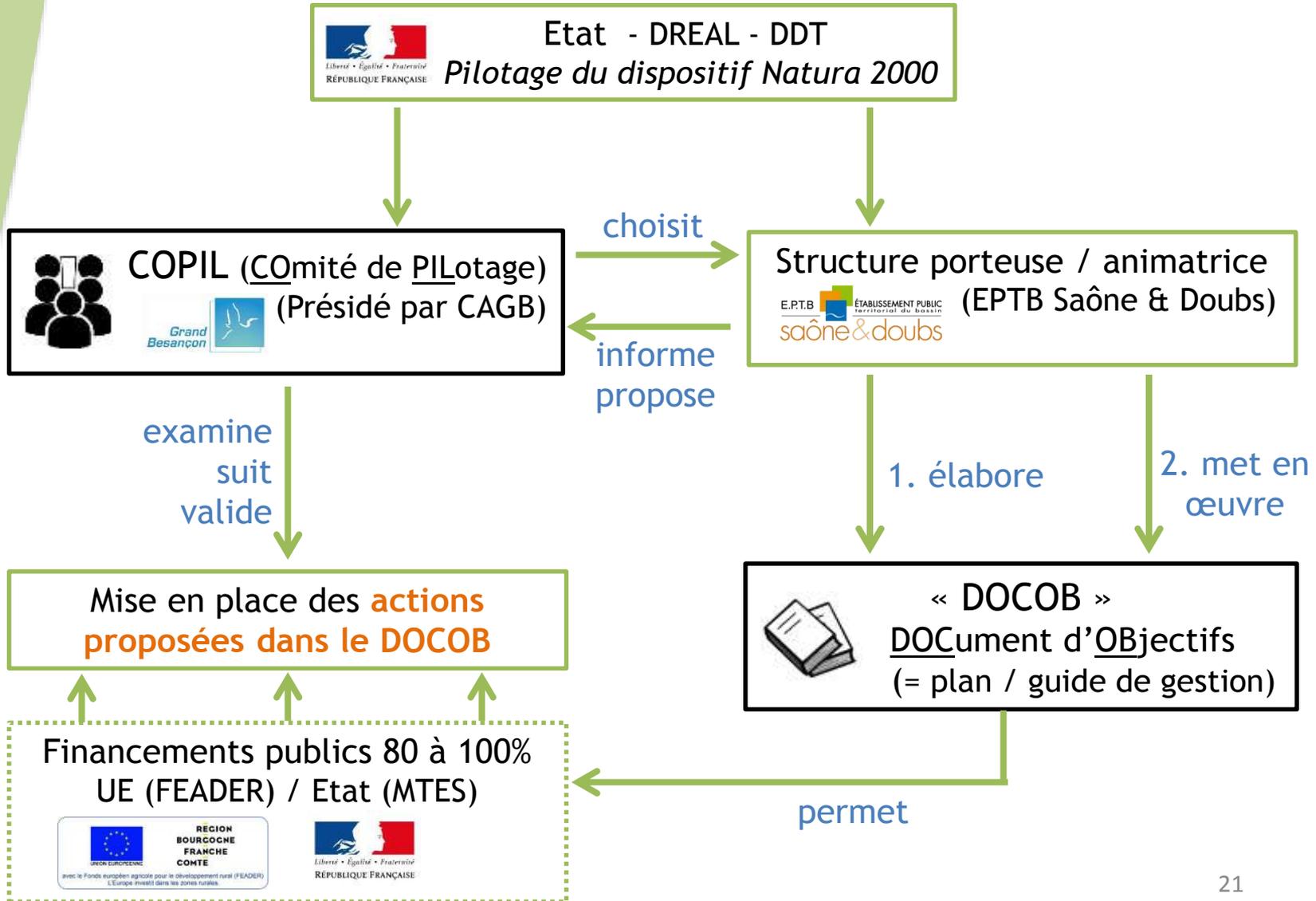
Milieux humides dont sources, suintements



Milieux rocheux dont cavités, grottes



Le fonctionnement de Natura 2000



Les missions de la structure porteuse (EPTB)

L'ÉLABORATION DU DOCOB « MOYENNE VALLÉE DU DOUBS »

Concertation avec acteurs locaux / rédaction

- ✓ Diagnostic écologique et socio-économique
- ✓ Définition des objectifs, des orientations de gestion et de leurs modalités



2009
-
2010

LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB « MOYENNE VALLÉE DU DOUBS »

Animation et contractualisation

- ✓ Emergence, assistance pour la mise en place de contrats Natura 2000, MAEC, Chartes N.2000
- ✓ Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- ✓ Amélioration des connaissances et suivis scientifiques / naturalistes
- ✓ Communication, sensibilisation et information
- ✓ Établissement de bilans
- ✓ Actualisation / révision du DOCOB



2011
à
2018...

Les objectifs fixés par le DOCOB

Milieux Forestiers

- Objectif A : Maintenir et restaurer les boisements naturels
- Objectif B : Conserver les ripisylves

Milieux Ouverts

- Objectif C : Promouvoir une gestion des prairies naturelles en accord avec leur richesse biologique
- Objectif D : Veiller à la conservation des pelouses sèches

Milieux humides

- Objectif E : Restaurer et protéger les zones humides

Milieux remarquables

- Objectif F : Préserver les milieux remarquables

Objectifs transversaux

- Objectif G : Informer, sensibiliser, mobiliser (...)
- Autres : Connaissance écologique, Veille environnementale, cohérence du site²³

S'engager dans la gestion : Comment ?

S'engager dans la mise en place de
mesures de gestion adaptées à la biodiversité du site

En respectant
un ensemble
d'engagements sur
les milieux naturels
avec

- Avantages fiscaux,
- Engagement marqué pour Natura 2000
- Garantie de gestion durable des forêts

CHARTE Natura 2000



En contractualisant des mesures sur 5 ans avec un fort
soutien financier (Etat/UE) :

- travaux : subventionnés de 80 à 100 %
- changements de pratiques : rémunération compensatoire

En milieu Agricole



**Mesures agro-
environnementales**



En milieu Forestier



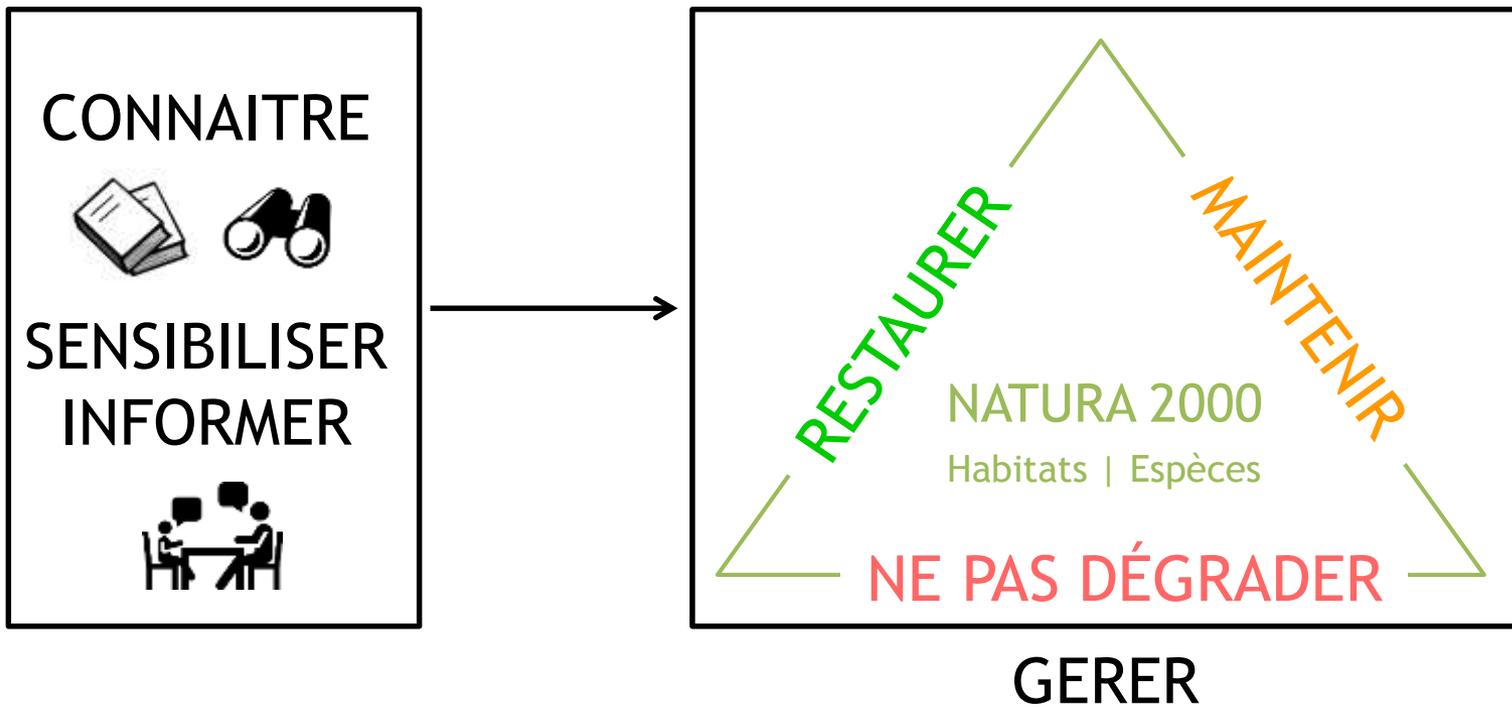
En milieu Ni-Agricole
Ni Forestier



CONTRATS Natura 2000

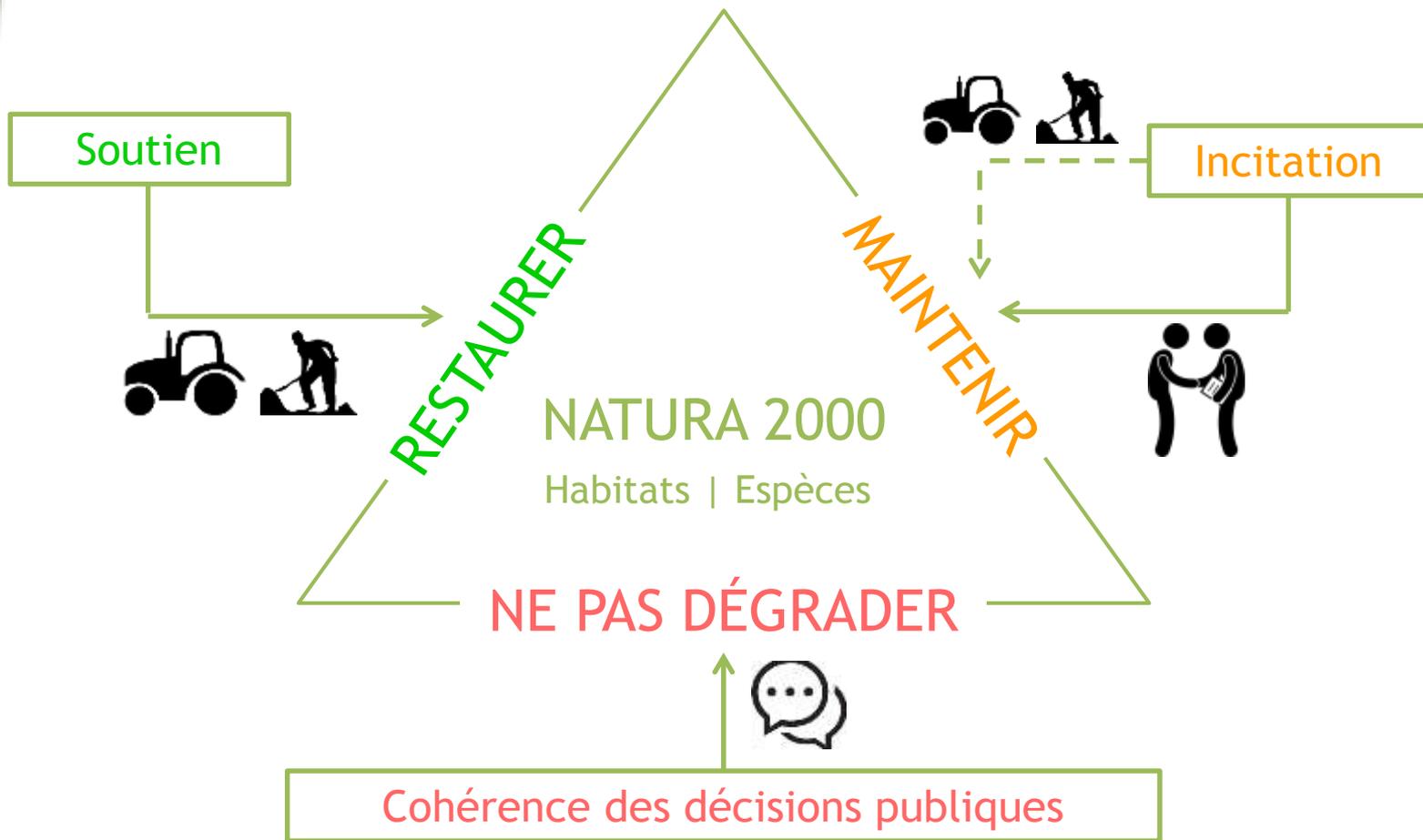


Des moyens convergents pour atteindre les objectifs



Des moyens convergents pour atteindre les objectifs

Moyenne Vallée
du Doubs



<p>EVALUATION DES INCIDENCES Natura 2000</p> 	<p>CHARTRE Natura 2000</p> 	<p>CONTRAT Natura 2000</p> 	<p>MAEC (mesures agri- environnementales)</p> 
---	---	---	--

S'engager dans la gestion : quels types d'actions ?



Milieux forestiers

- Favoriser le développement de bois sénescents
- Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
- Restaurer / Conserver les ripisylves
- Pratiquer des travaux de forestiers sans enjeux de production

Milieux ouverts

- Fauche tardive, pâturage extensif
- Conservation des prairies naturelles, des éléments paysagers
- Chantier lourd de restauration de milieux ouverts
- Gestion d'entretien des milieux ouverts

Milieux humides

- Restauration et entretien de mares
- Chantier d'élimination d'une espèce indésirable
- Aménagement des obstacles à la migration des poissons
- Conserver les milieux humides dans leur état naturel

Autres habitats remarquables (dont milieux rupestres)

- Travaux de mise en défens et de fermeture des accès
- Respecter les cavités hébergeant des chauves-souris, limiter les pollutions lumineuses

Exemple d'action à Montfaucon (2016-2017)



CONTRAT
Natura 2000



Objectif : Protection d'une colonie de **chauves-souris** (40-60 ind.) sur le site du magasin à poudre caverne du Fort de Montfaucon

DOCOB

Action F1 : Mise en défens des habitats remarquables

- ❑ Action hors territoire « Marais de Saône »
- ❑ Constat : atteintes (dérangement, mortalité) sur une colonie hivernante
- ❑ Habitats et/ou Espèces cibles : **Milieu rocheux / Grand Rhinolophe**

**GRAND
RHINOLOPHE**
*RHINOLOPHUS
FERRUMEQUINUM*

CODE
NATURA 2000
1304

- ✓ Espèce protégée, **Espèce d'intérêt Communautaire (Natura 2000) (Ann. II)**
- ✓ Poids : 15 à 34 g | Envergure : 3,3 à 4 cm
- ✓ Espèce **thermophile, anthropophile**
 - > été = cavités souterraines, caves, combles
 - > hiver = cavités souterraines
- ✓ Son habitat se compose de **milieux semi-ouverts à forte hétérogénéité** (prairies pâturées, haies, friches, vergers, jardins, ripisylves, forêts de feuillus)
- ✓ Espèce à intérêt majeur pour la Moyenne Vallée du Doubs, utilisant un réseau de sites dans le contexte local : BAUME-LES-DAMES / DELUZ / LAISSEY / BESANÇON (ST LÉONARD, CITADELLE) / MONTFAUCON



Exemple d'action à Montfaucon (2016-2017)



CONTRAT
Natura 2000



Objectif : Protection d'une colonie de **chauves-souris** (40-60 ind.) sur le site du magasin à poudre caverne du Fort de Montfaucon

DOCOB

Action F1 : Mise en défens des habitats remarquables

- Mesure N23Pi : Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
 - Réfection jambage en pierre de taille (phase 1)
 - Modification de 2 portes existantes et pose d'une 3^e porte manquante (phase 2)
- Mesure N26Pi : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact (panneaux)
- Coût total du contrat : 8 000 € HT
dont subvention = 6 400 € (80%)



Exemple d'action à La Vèze (2018)

CONTRAT
Natura 2000



Objectif : Création d'un **ilot de sénescence** en forêt communale de La Vèze

DOCOB Action A4 : Favoriser le développement de bois sénescents

- Action sur le territoire « Marais de Saône »
- Habitats et/ou Espèces cibles : **Chênaie pédonculée** (code Natura 2000 : 9160) **frênaie-ormnaie humide** (code Natura 2000 : 91E0*), **Dicrane vert** (code Natura 2000 : 1031)
- Mesure F12i : Améliorer la biodiversité en favorisant le développement de vieux bois et la quantité de bois mort. Pour cela, soustraire de l'exploitation forestière pendant au moins 30 ans une parcelle communale remarquable pour l'originalité de ses habitats et la maturité de ses bois
- Subvention versée pour 30 ans : 6 600 € (fond + arbres éligibles)



Tous concernés !

Vous possédez une parcelle forestière dans le périmètre Natura 2000 ?

Cette parcelle présente un ou des arbres dépérissant ?

Des arbres de gros diamètre ?

Vous connaissez un arbre remarquable : arbre à cavités, arbre fendu, arbre mort sur pied, arbre têtard ?

Ou bien arbre de gros à très gros diamètre ?



Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter l'EPTB !

Exemple d'action à Gennes (2017)

COMMUNICATION
SENSIBILISATION



Objectif : Faire découvrir le patrimoine naturel de la commune

DOCOB

Objectif G : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

- ❑ Soirée de découverte et de sensibilisation aux chauves-souris

Logo of EPTB and CPEPESC

L'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs vous invite en partenariat avec la Commission de Protection des Eaux (CPEPESC)

SOIREE DECOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS

Présentation en salle & observations en plein-air

Jeudi 21 septembre 2017 | 18h30

GENNES (25) | Place de l'église

Rdv le 21/09 à 18h30 à GENNES (église)
Prévoir vêtements chauds
Soirée maintenue en salle en cas de météo défavorable

Retrouvez les informations de l'EPTB sur le site eptb-saone-doubs-2000.fr
Et toute l'actualité de la CPEPESC Franche-Comté à l'adresse cpepesc.org

Renseignements : EPTB - 03 81 87 00 02

Site Natura 2000 de la Moyenne Vallée Du Doubs

Logos of EPTB, CPEPESC, and Natura 2000



Cartographie des habitats naturels

ETUDE et SUIVI des
Habitats / Espèces

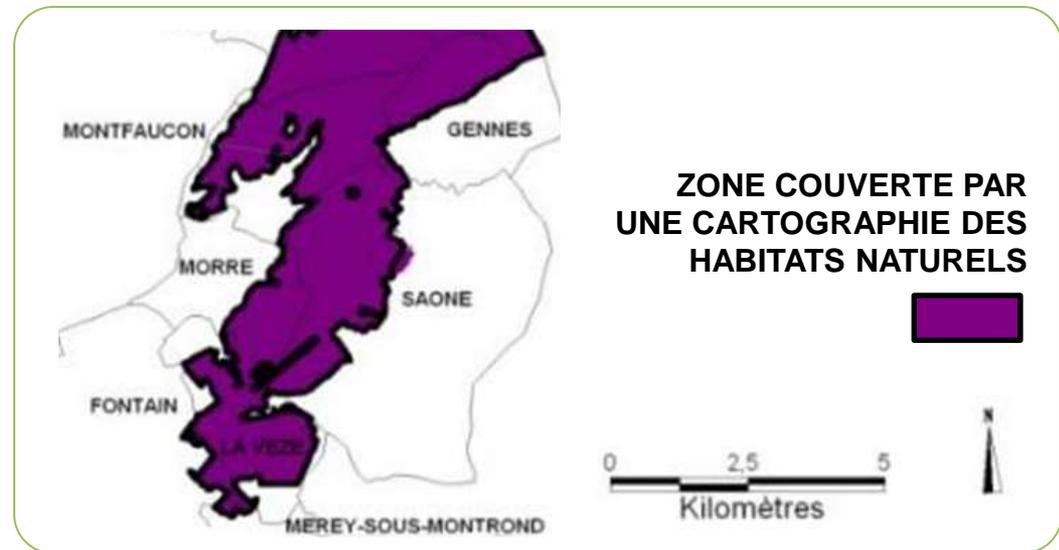


Objectif : améliorer la connaissance écologique du site

DOCOB

Action H3 : Améliorer les connaissances au niveau
cartographique

- ❑ Les habitats naturels des 6 309 ha du périmètre Natura 2000 ont été cartographiés par des spécialistes selon un protocole scientifique régional
- ❑ L'occupation du sol de chaque parcelle du site est ainsi connue précisément



Cartographie des habitats naturels

ETUDE et SUIVI des
Habitats / Espèces

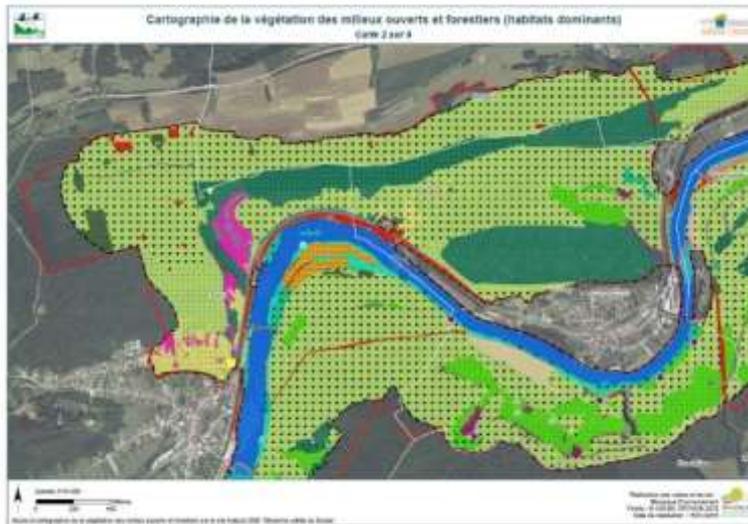


Objectif : améliorer la connaissance écologique du site

DOCOB

Action H3 : Améliorer les connaissances au niveau
cartographique

- ❑ L'EPTB a missionné différents bureaux d'études entre 2011 et 2016 pour couvrir l'intégralité du site



-
- ❑ Outils de connaissance de la biodiversité / du patrimoine naturel
 - ❑ Outils d'aide à la décision, à la planification
 - ❑ Donnée publique, accessible sur demande à l'EPTB

Connaissance des espèces de faune

ETUDE et SUIVI des Habitats / Espèces



Objectif : améliorer la connaissance écologique du site

DOCOB

Action H1 : Inventaire et suivi des espèces d'intérêt communautaire

- ❑ Une fois la cartographie des habitats terminée, une série de travaux sur la faune ont été débutés depuis 2016.
 - ✓ 2016 : Etude ornithologique du site Natura 2000
 - ✓ 2018-2019 : Etude des chiroptères forestiers du site Natura 2000
 - ✓ 2019-2021 : *en cours de définition*



-
- ❑ Outils de connaissance de la biodiversité / du patrimoine naturel
 - ❑ Outils d'aide à la décision, à la planification
 - ❑ Donnée publique, accessible sur demande à l'EPTB

Valorisation de la connaissance des habitats et des espèces



Par la **valorisation de la connaissance acquise** et la **présence permanente de personnel** à disposition, Natura 2000 offre aux communes, au monde forestier, au monde agricole et aux autres usagers des atouts forts, en particulier :



- Accompagnement des agents techniques communaux
- Connaissance des secteurs de sensibilité du territoire communal
- Connaissance des secteurs de vulnérabilité : *ex. aide au recensement et au traitement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)*
- Permettre le retour d'une agriculture extensive sur des parcelles abandonnées : *ex. opérations de réouverture et/ou d'entretien de milieux*
- Connaissance de l'état de conservation des forêts (quel que soit leur statut), des pressions qui s'exercent permettant d'identifier les points de vigilance et les dynamiques en cours
- ...

Le Livret du site Natura 2000



Le site de la Moyenne Vallée du Doubs

Le site de la Moyenne Vallée du Doubs s'étend sur 28 communes, incluant le Marais de Saône, la vallée du Doubs de Montfaucon à Hyèvre-Farfaise, et la vallée du Casancien.

Ici, la vallée se renferme et se trouve dominée par de denses boisements et un réseau de falaises calcaires.



Carte d'identité du site

- diversité des habitats et des habitats

- Falaises calcaires** : Escarpement, Grand Duc, d'Étange
- Milieux forestiers** : Marais, Forêt, Forêt Calcaire, Forêt de l'Hyèvre
- Grottes, cavités souterraines, anfractuosités, autres remarquables** : Grotte de Chauvigny, Grotte de l'Hyèvre, Grotte de l'Étang
- Prairies et pelouses** : Prairie humide, Prairie sèche
- Zone humide du Marais de Saône** : Marais, Forêt, Forêt Calcaire, Forêt de l'Hyèvre
- Lit et berges des rivières (Doubs, Casancien)** : Marais, Forêt, Forêt Calcaire, Forêt de l'Hyèvre
- Sources pétrifiantes (Luz) et biodiversité associée**

- ### Les objectifs du site
- Conserver les rivières
 - Préserver les espèces remarquables
 - Informer, sensibiliser, mobiliser (...)
 - Restaurer et protéger les zones humides
 - Veiller à la conservation des pelouses sèches
 - Maintenir et restaurer les boisements naturels
 - Promouvoir une gestion extensive des prairies naturelles
 - Analyser la connaissance écologique, assurer une veille environnementale

Quelques exemples de réalisations

> mise en place d'un lit de sénescence à Valré

Mis en place en 2013 par un groupement forestier, cet lit de sénescence de 11,3 hectares permet d'améliorer la biodiversité forestière en augmentant la quantité de bois mort et le développement de vieux bois. Pour cela, les pratiques sylvicoles ont été stoppées pour au moins 30 ans, et le porteur de projet a reçu une indemnisation.

Indemnisation : 40 000 €



> protection d'une colonie de chauves-souris à Montfaucon

Réalisée en 2017, l'action a consisté à mettre en protection physique un site militaire souterrain qui accueillait une colonie de Grand Rhinolophe, mise en danger par la fréquentation. Le projet est porté par la commune de Montfaucon et les travaux ont été réalisés hors des périodes de présence des chauves-souris dans le gîte.

Coût total : 8 000 €
Subvention : 6 000 €
Partenaires : DDT, DDE, EPTB

> restauration d'une forêt alluviale à Cugney-Douvot

Porté par la commune d'Écugny-Douvot, les travaux ont consisté à restaurer 7 hectares de forêt riveraine du Doubs par deux actions :
- atténuer un peuplement forestier artificiel (éclaircie à cheval) ;
- replanter les espèces adaptées pour permettre ainsi l'installation d'une forêt humide d'intérêt prioritaire.
Projet réalisé en 2014.

Coût total : 40 000 €
Subvention : 34 000 € | Partenaires : DDT, EPTB



> évolution des pratiques agricoles

Depuis 2017, et en présence d'un réseau de biodiversité, des mesures agro-environnementales (MAEC) en faveur du maintien ou de la mise en place d'une gestion extensive des zones de prairies et pelouses sont contractualisées sur le site. Les actions indemnisées sont principalement la fauche tardive, le pâturage extensif et l'absence de fertilisation.

MAEC agricoles depuis 2015 : 52 000 € | 100 ha (17% de la surface agricole)



> découverte du patrimoine naturel du site Natura 2000

Plusieurs fois par an, l'EPTB organise des sorties nature sur le territoire des 28 communes du site Natura 2000, pour permettre aux habitants d'aller découvrir la biodiversité locale : oiseaux, chauves-souris, reptiles, amphibiens, mammifères terrestres, plantes...

Sorties guidées et animées à bord
Partenaires : DDT, LPO, Fédération Ornithologique Française, Comité



Suivez les actualités de l'EPTB sur les réseaux sociaux



*LE RÔLE DU SYNDICAT MIXTE
DU MARAIS DE SAÔNE*



Syndicat Mixte
du Marais de Saône

15 Octobre 2018 - Saône





Syndicat Mixte
du Marais de Saône

Le marais de Saône



Rappel du contexte général

Le marais s'étend sur une superficie d'environ 800 ha et concerne les communes de : Gennes, La Vèze, Montfaucon, Morre, La Vèze et Saône

Le marais rassemble un ensemble de milieux humides variés abritant un cortège d'espèces animales et végétales très diversifiées qu'il convient de gérer et de protéger.

Il joue un rôle majeur dans la préservation de la ressource en eau (ressource stratégique d'Arcier)

Il regroupe un ensemble d'usages et d'activités socio-économiques qu'il est nécessaire de faire cohabiter.



Le syndicat mixte du marais de Saône

Le syndicat mixte du marais de Saône regroupe :

- La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- Le Conseil départemental du Doubs
- Le syndicat d'études et d'aménagement de Besançon sud Plateau





Le syndicat mixte du marais de Saône

Les actions du syndicat mixte du marais de Saône

- Assurer la **protection** des fonctions biologiques, hydrologiques et écologiques du marais ;
- Mettre en œuvre des actions de **protection**, de **réhabilitation** et de **valorisation** du marais pour la protection de la ressource en eau et la préservation des espèces ;
- Procéder aux **acquisitions foncières** nécessaires à la réalisation de son projet ;
- Élaborer et mettre en œuvre un **plan de gestion** du marais ;
- Veiller à la cohérence des actions ou aménagements entrepris par des tiers sur le bassin versant du Marais de Saône ;
- Favoriser le **développement des activités économiques et touristiques respectueuses de l'environnement.**

Le syndicat mixte du marais de Saône

Les 3 axes majeurs du plan de gestion sur le marais



Volet « biodiversité »

- Inventaires d'espèces (faune et flore)
- Lutte contre les EEE
- Réouverture et entretien
- Etude de la fonctionnalité des milieux



Volet « Eau »

- Restauration hydraulique
- Gestion des mares et étangs
- Suivi de la qualité et de la quantité des eaux
- Participation au comité de suivi de la source d'Arcier



Valorisation

- Schéma de valorisation (ENS)
- Aménagement et entretien (sentier de découverte)
- Communication
- Visites guidées



Le syndicat mixte du marais de Saône

Quelques actions récentes

Opérations de réouverture et de maintien de milieux ouverts

LE MARAIS EN CHANTIER

Dans le cadre du plan de gestion 2015-2019, des travaux d'entretien ont eu lieu sur le secteur de la tourbière de Morre. Ce secteur présente un intérêt écologique important puisque deux espèces protégées, le Vertigo de Des Moulins (cf. page 2) et la Grande Douve, s'y trouvent.

Depuis la pose de barbelés en 2010, aucun chantier n'a été réalisé sur la zone. Seul le pâturage a permis de maintenir le milieu ouvert. Malgré cela, les saules et les aulnes ont pris le pas sur la prairie humide. Il était donc nécessaire d'intervenir mécaniquement pour limiter la propagation des ligneux.

Afin de ne pas dégrader les stations de Grande Douve par le passage des engins, des piquets ont été installés. Il était également essentiel de conserver les saulaies âgées qui se trouvent au centre de la tourbière. Les chevaux viennent s'y abriter lors de conditions défavorables. D'un point de vue écologique, ces bosquets permettent de maintenir une diversité des habitats.



◀ La Grande Douve

Des travaux à la bonne période

La saison automne-hiver est favorable aux travaux car les cycles biologiques des espèces sont terminés. Le chantier a donc commencé le 6 novembre 2017. L'entreprise EID a été choisie pour ces travaux. Les engins utilisés ont une faible portance, ce qui permet de préserver les sols et d'éviter l'orniérage. La météo clémente a rendu possible l'avancée rapide du chantier. Il n'a duré que 6 jours au lieu de 10 initialement prévus.



Quelques actions récentes

Suivi de la faune patrimoniale

BILAN 2017

DES SUIVIS DE LA FAUNE PATRIMONIALE

Les derniers suivis de la faune patrimoniale remontaient à 2011. Il était donc temps d'actualiser les connaissances sur la répartition des espèces. C'est pourquoi, cette année, des relevés ont été effectués.

le Damier de la Succise



Effectif 2003	Effectif 2006	Effectif 2011	Effectif 2017
7	27	35	18 (15♂+3♀)

Cette diminution peut s'expliquer par une météo instable au printemps qui a favorisé une émergence précoce des mâles. De plus, le piétinement des pieds de Succise (plante hôte) menace la viabilité des pontes.

le Sonneur à ventre jaune



	2011	2017
Stations prospectées	4	7
Effectif	70	66

Malgré la sécheresse et la fermeture de certains milieux, les effectifs de cette année sont stables par rapport à 2011.

l'Agrion de Mercure



Effectif 2003	Effectif 2006	Effectif 2011	Effectif 2017
3	3	44	73

L'Agrion de Mercure se porte bien malgré des habitats moyennement favorables (eutrophisation, pollution des eaux, densification végétale). Deux nouvelles stations ont été observées cette année, ce qui démontre la capacité de déplacement et de colonisation de l'Agrion.

le Râle d'eau



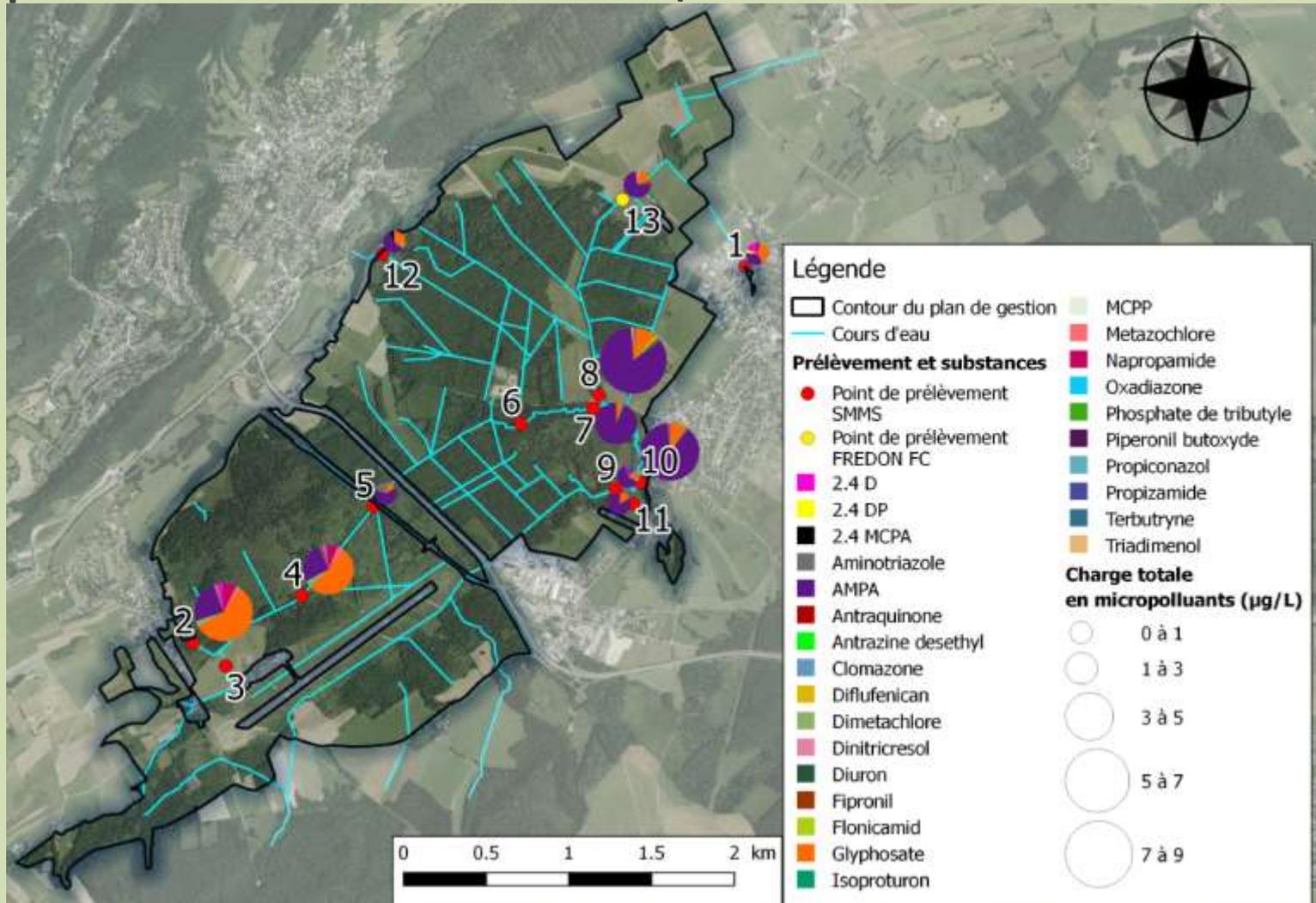
Effectif printemps	2010-2011	2017
Sud (tourbière de Morre)	2	6
Nord (Saône)	3	0

En 2010-2011, le nombre de couples nicheurs était estimé entre 5 et 10. Pour cette année la fourchette semble toujours d'actualité. Les Râles d'eau nicheurs se cantonnent dans la partie sud du marais. La partie nord semble moins favorable. Cependant, certains secteurs identifiés comme intéressants n'ont pas pu être inventoriés. Il est donc possible que les effectifs soient plus importants.

Le suivi s'achèvera en décembre avec le comptage des individus hivernants.

Le syndicat mixte du marais de Saône

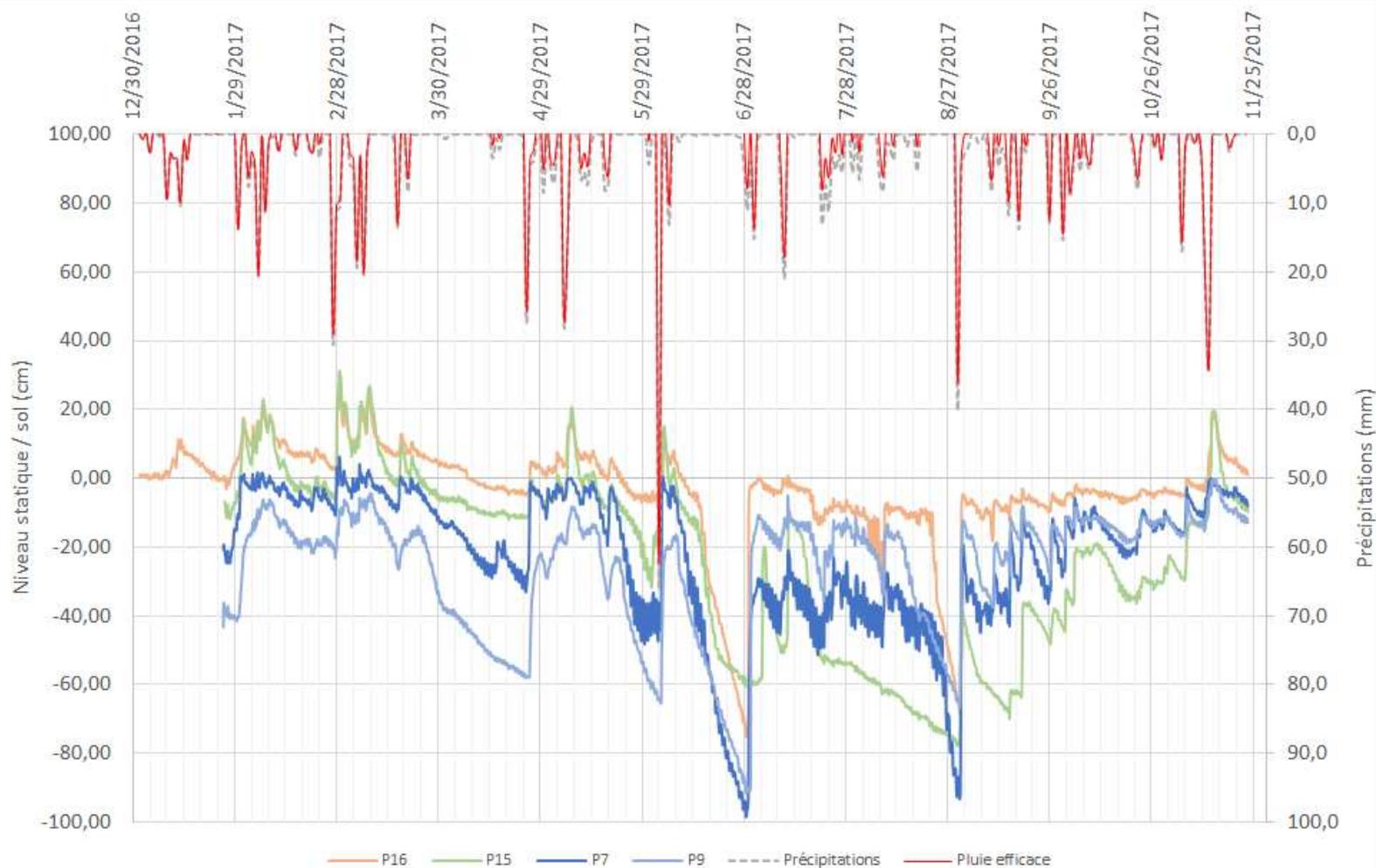
Quelques actions récentes : suivi de la qualité des cours d'eau





Le syndicat mixte du marais de Saône

Quelques actions récentes : suivi de l'évolution des niveaux d'eau



Le syndicat mixte du marais de Saône

Quelques actions récentes : Création de mares forestières





Le syndicat mixte du marais de Saône

Assistance aux collectivités :

- En matière d'urbanisme pour les projets pouvant impacter le milieu naturel ;
- En appui des missions relevant de la Police de l'Eau et du Code de l'Environnement ;
- En relai local pour le comité de suivi de la source d'Arcier ;

Evolution à venir :

- Mise en œuvre des actions relevant de la compétence Gémapi sur le territoire du syndicat ;
- Projet d'extension du territoire du syndicat à l'échelle du bassin d'alimentation de la source d'Arcier ;



QUESTIONS / ECHANGES



Syndicat Mixte du Marais de Saône
Alexandre BENOIT-GONIN
Arielle DELAFOY
1 Rue de l'École, 25660 LA VEZE
Tél : 03 81 55 48 75
a.benoit-gonin@maraisdesaone.fr
www.maraisdesaone.fr



EPTB Saône et Doubs
Antenne de Besançon
Samy SEINERA
10 av. Clémenceau 25000 BESANCON
Tél : 03 81 87 00 02 | Port. : 07 77 84 00 91
samy.seinera@eptb-saone-doubs.fr
<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr>

